

Présents : M Delcourt, Maire  
 Mmes Fievet, Guillaud, MM Beghin, Doucy : Adjoints  
 Mmes Maillot, Gyselinckx, Thomas, Tiberghien, Van Butsele,  
 MM Bernard, Delcroix, conseillers.  
 Excusés : M Hennon procuration à M Beghin, M Pade procuration à M Delcourt.  
 Secrétaire de séance : M Régis Doucy.

**Ordre du jour :**

**1. Approbation du compte-rendu de la séance du 18 juillet 2014**

Celui-ci a été distribué toutes boîtes (Ptit bachinois N° 146).  
 Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

**2. Décision modificative budgétaire n°2**

Il convient de procéder à quelques ajustements budgétaires comme suit :

Imputations	Libellés	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
023	Virement section investissements	563 959.19 €	-8 500 €	555 459.19 €
021	Virement de la section fonctionnements	563 959.19 €	-8 500 €	555 459.19 €
60631	Fournitures d'entretien	3 500 €	+ 500 €	4 000 €
60632	Fournitures de petit équipement	3 250	+ 500	3 750 €
6064	Fournitures administratives	5 000 €	+ 500 €	5 500 €
611	Contrats de prestation de services	7500 €	+ 800 €	8 300 €
61521	terrains	15 000 €	+3 000 €	18 000 €
6188	Autres frais divers	5 000 €	+ 2 500 €	7 500 €
6238	Divers	900 €	+ 700 €	1 600 €
165	Dépôts et cautionnements	0 €	+ 450 €	450 €
202	Frais liés à l'urbanisme	400 €	+ 1 000 €	1 400 €
2033	Frais d'insertion	850 €	+ 4 000 €	4 850 €
2138	Autres constructions	370 613.15€	-13 950 €	356 663,15 €

Rubrique : 20 pour les annonces pour la modification du PLU et des publications de la DSP

Avis favorable du conseil à l'unanimité pour cette modification.

**3. Imputation des petites dépenses relatives aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) en investissement**

Pour équiper les différentes activités dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, divers matériels adaptés aux animations sont nécessaires. Cette diversité d'équipements nécessite de nombreux fournisseurs pour des montants parfois inférieurs à 500 €. Afin de permettre une ventilation sur les

rubriques d'investissement et de récupérer la TVA, il faut délibérer, à la demande de la trésorerie. Avis favorable du conseil à l'unanimité pour l'imputation de ces dépenses en investissement.

#### **4. Convention avec l'école de musique d'Aix (association « les amis de la musique »)**

Pour permettre l'activité « musique et chants » dans le cadre des N.A.P, il faut passer une convention avec l'école de musique d'Aix afin qu'un dumiste (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) soit mis à disposition pour les activités du jeudi après-midi. Cela représente un coût de 1305 € sur l'année scolaire. Avis favorable du conseil à l'unanimité.

#### **5. Décision du Conseil sur la demande de maintien de la commune en régime d'électrification rurale.**

La F.E.A.L nous demande de se positionner sur le régime d'électrification. Aujourd'hui nous sommes sur le régime rural. Nous avons la possibilité de passer en régime urbain. Nous devons déterminer notre choix parce qu'un arrêté du Préfet est en cours d'élaboration.

Avis favorable du conseil à l'unanimité pour passer en régime d'électrification urbain.

#### **6. Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant pour l'Association Foncière de Remembrement Intercommunal (AFRI)**

Après 9 ans, il faut renouveler les délégués, nommés par la commune, à l'AFRI. Cette association a en charge la gestion des travaux du remembrement de 1972. Doivent être désignés un membre titulaire et un membre suppléant. M le maire propose M Stéphane Legghe en titulaire et M Jean Louis Castelain en suppléant. A savoir que la chambre d'agriculture a nommé pour la représenter M Hervé Delporte pour titulaire et M Francis Billouez pour suppléant.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

#### **7. CCPC : adhésion au groupement de commandes**

Pour l'année 2015, nous pouvons adhérer au groupement de commandes piloté par la CCPC qui a pour but de se regrouper à plusieurs communes dont la CCPC afin de confier des travaux « d'entretien ou d'aménagement des espaces publics et naturels, la propreté urbaine, ... » à un atelier d'insertion par l'activité économique. M le maire propose un volume de 200 H pour l'année 2015, en recul de 50% par rapport aux années précédentes, les gros travaux au cimetière étant terminés.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

#### **8. Mise en œuvre d'une procédure de modification simplifiée du PLU**

Lors de la modification du PLU de décembre 2013, nous avons modifié le règlement des zones UP (équipements publics) et US (équipements sportifs). Ces 2 zones concernent les terrains municipaux (stade, école). Malheureusement sur les plans de zonage la zone UP n'est pas correctement définie au niveau du pôle scolaire et périscolaire. Les terrains de l'école construits en 2001 ne sont pas repris en UP et sont restés en UA. De même, il n'existe pas de zone UP place de la liberté pour les équipements publics suivant : mairie, église, salle des fêtes, foyer rural. Cette modification simplifiée du PLU a pour but de corriger cette erreur matérielle sur les plans de zonage afin de bien positionner l'ensemble du groupe J.Brel et du centre en zone UP. C'est une procédure allégée qui se déroule en trois étapes : la modification des plans, la mise à disposition du dossier au public pendant 1 mois, la validation du conseil pour entériner la modification.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

#### **9. Adhésions au SIDEN-SIAN**

Notre accord est sollicité pour l'adhésion de la communauté de communes du Val d'Oise et de la communauté de communes Osartis-Marquion au Siden-Sian (Noréade), sans incidence sur le prix de l'eau. Accord à l'unanimité.

#### **10. Compte-rendu des travaux des commissions**

##### **11.1- Représentant la CCPC AU SYMIDEME par M Delcourt (30 juillet 2014)**

- Suivi des travaux en cours aux différentes déchetteries.

#### **11.2- Commission scolaire et périscolaire par Mme Fievet (22 août 2014)**

- Passage en revue des effectifs (153 enfants) et mise à disposition des locaux et des matériels pour les NAP. Aménagement des horaires pour la garderie.

#### **11.3- Commission animation, sports et loisirs, par Mme Guillaud (24 juillet 2014)**

- Préparation de la fête de l'ALSH.

#### **11.4- Commission jeunesse et multimédia, par M Bernard (31 juillet, 5 août, 19 août, 25 août)**

- Préparation des équipements, des achats de matériel pour les NAP.

### **11. Informations diverses**

- Point sur les finances.

- Avancement des travaux : extension garderie, trottoir rue Léo Lagrange (reste un problème pour une entrée), trottoir le long de la RD955 (48h après la réception des travaux, un camion chargé a détruit 30m du nouveau trottoir : réfection à notre charge).

- Chemin de la vierge bleue (terminé), plaine de détente (portillon et grillage posés, 1 autre portillon à poser).

- Devenir du monument aux morts (devis validés par les experts, attente de la position de l'assurance).

- Nouveau contrat gaz (à ce jour 2 offres : au moins 3000€ d'économie annuelle).

- Semaine bleue pour nos aînés (sortie lundi 13 octobre), circulaire en cours de distribution.

- Informations NAP (organisation, équipement) : débriefing suite à la première journée.

- Coût du personnel des NAP et organisation pour la mise en place (accord subvention CAF 6 200€).

- Avancement du projet de la crèche (8 architectes, ouverture des plis le 12 septembre).

- Collecte Hippomobile des déchets. (2 nouvelles expériences en septembre, les 18 et 25 sept).

- Création d'une nouvelle association (siège à la mairie et locaux à l'ancienne mairie, « Epoqu'Audio »).

- Création d'une nouvelle section à la danse bachinoise (utilisation des locaux : salle de motricité du groupe scolaire).

- Rentrée des classes (équipement des classes satisfaisant, à revoir éclairage classe de CE1).

- Développement numérique aux écoles : proposition d'une aide de l'Etat pour amener le Haut-Débit au groupe scolaire par une parabole.

- Demande d'installation d'un camion pizza près du stade : oui, mais pas de stationnement permanent.

- L'association des Anciens Combattants présidée par M Delbassée a fait un don de 1 500 € pour participer à la réfection du monument aux Morts.

- Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD955 : le dossier tel que présenté est refusé, le Conseil Général nous refait une proposition.

- Projet d'extension du parking à la gare : un devis a été demandé fin juillet.

- Réunion des Maires à la CCPC : 3 groupes constitués pour définir les enjeux futurs.

Clôture de la séance 22h35